



COMMUNE DE VICH
POSITION DE LA COMMISSION DES PARCS,
PLACE DE SPORT ET CIMETIERE concernant
l'intention d'abattre le grand "THUYA" situé devant le
Columbarium au cimetière de Vich.

Bonjour Mme Salamin,

Pour faire suite à l'intention d'abattre le grand "thuya" situé devant le Columbarium, la commission du cimetière s'est rendue sur place en date du 8-9 mai 2017 et ne recommande pas à l'unanimité (5 voix sur 5) son abattage pour les raisons suivantes:

- Après consultation chez Schilliger, cet arbre dont l'âge est estimé entre 50 et 100 ans (circonférence de 4,15 m à sa base et de 3,25 m à un mètre de hauteur) n'est pas un simple et "vulgaire" THUYA mais semble appartenir à la famille de CHAMAECYPARIS (information encore à vérifier auprès d'un jardin Botanique), variété et espèce peu courante ayant plus que jamais sa place au sein du cimetière.
- Afin de mieux agrémenter le Columbarium et favoriser un développement plus harmonieux du feuillage du CHAMAECYPARIS, les arbres qui ont poussé le long du muret à l'extérieur du cimetière pourront être au besoin élagués en conséquence. Concernant les risques de glissades, le paysagiste mandaté pourra recommander le recouvrement antidérapant le plus approprié.
- Concernant le Liquidambar, il pourra au vu de sa taille être déplacé dans un endroit plus propice à son développement.
- A notre avis, la présence de cet arbre ne dénature en aucun cas l'endroit, n'empêche pas son aménagement et donne un sens particulier à ce lieu de recueil.

Le projet a effectivement été accepté par la Commission et le Conseil Général au travers du préavis municipal 10/2016-2017 en date du 21 mars 2017, cependant, l'intention d'abattre cet arbre ne ressort pas sans équivoque au travers du préavis et suscite de vives réactions.

Par conséquent nous vous remercions d'avance de bien vouloir réévaluer cette intention voir la ramener en votation devant le Conseil Général afin de pouvoir voter en parfaite connaissance de cause.

Pour la commission des parcs, place de sport et cimetière,

Marlies Fröhlich

Eric Pasche

Heike Gowal

Stéphane Boucher

Anita Santos-Kocher

Vich, le 10 mai 2017